

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Logement : l'urgence

**Il ne se tient pas un débat participatif, en France et dans le Finistère, sans que la question du logement ne soit abordée, d'une manière ou d'une autre. Dès à présent, Ségolène Royal a pris des engagements sur ce sujet déterminant.**

En moyenne, les Français consacrent 23 % de leurs revenus au logement. Mais ce pourcentage peut atteindre 40 % dans les classes populaires.

Depuis 2002, les loyers augmentent beaucoup plus vite que l'inflation. En 2003, ils ont progressé de 2,6 % alors qu'elle était de 2 %. En 2004, l'inflation est passée à 2,1 % mais les loyers ont augmenté de 3,4 %. Et en 2005, alors que les prix ne progressaient que de 2 %, les loyers connaissent une hausse de 4,5 % ! Dans le même temps, les aides à la personne (APL, aide personnalisée au

logement) ne furent pas revalorisées. Aujourd'hui, les remboursements pour l'achat d'un appartement s'étalent sur 25 ans. En 1986, pour l'acquisition d'un logement comparable, la durée du remboursement n'était que de 7 ans ! Les raisons de cette envolée des prix ? La spéculation immobilière encouragée par la droite. "Cette crise n'est pas le fruit du hasard", affirmait Ségolène Royal, au débat participatif de Roubaix, le 19 janvier.

"La crise du logement est dramatique", confirmait Gilbert Monfort, vice-président du Conseil général et président d'Habitat 29, en présentant ses vœux aux personnels de cet office. "On compte aujourd'hui 3 millions de personnes mal logées en France et 5,6 millions en situation de fragilité à court terme".

Trop souvent, droite et gauche sont renvoyées dos à dos lorsqu'il est question d'habitat. Mais, alors que la droite favorise les propriétaires, la

SUITE PAGE 2

## Ce n'est qu'un début

**Les débats participatifs visent à redonner la parole aux citoyens.**

Cela correspond à un désir qui traverse en profondeur nos sociétés : prendre en charge individuellement et collectivement son existence et son avenir.

Les débats qui ont lieu dans notre département montrent que cela repose sur une réalité : les citoyens viennent nombreux et les échanges sont riches d'analyse et parfois de propositions.

Ségolène Royal, en choisissant cette stratégie, renoue avec plusieurs époques du socialisme.

Ainsi, celui des origines, éclaté, divers, foisonnant, touffu et créatif, pratiquait le débat pour faire émerger une nouvelle société.

Proudhon, Fourier et bien d'autres essayaient d'imaginer un monde plus juste : dans ce cadre, le débat, le vrai débat, était un mode d'emploi et une nécessité de contenu politique. Le socialisme utopique, l'anarcho-syndicalisme portaient en eux la vocation de la discussion.



Gilbert Gramoullé

D'une autre manière, dans les années 70, le PSU et la CFDT apportaient une rénovation des méthodes et des contenus, avec la notion d'autogestion. Tout devait partir de la base et y revenir.

Le Parti Socialiste de François Mitterrand, après Épinay, s'en était

SUITE PAGE 2

## EN CLAIR !

**Les sondages ne font ni l'opinion ni l'élection.**

Alors que les débats participatifs battent leur plein et attirent nos concitoyens demandeurs de parole, venus de tous horizons avec leur sincérité, leurs convictions, leur vérité, les études d'opinions se succèdent et alimentent la bulle médiatique qui en fait ses gorges chaudes : Sarkozy serait en tête ! Alors que tous les candidats potentiels ne sont pas encore connus, certains médiocrates en sont déjà à nous expliquer les reports de voix du second tour ! Quel décalage terrible ! Entre notre ressenti de terrain, la chaleur de nos débats et les commentaires des professionnels des médias, on peut dire qu'il est des mondes qui s'ignorent et ne se rencontreront jamais. Affirmons aussi que le vent n'a que peu de prise sur le roc des réalités.



**CAP FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 01/02/2007

# Logement : l'urgence (suite)

**Le logement est une condition essentielle pour pouvoir se projeter dans la vie.**

\*\*\* gauche fait porter ses efforts sur les logements sociaux.

Jean-Louis Borloo ne cesse de répéter que les mises en chantier sont plus nombreuses aujourd'hui qu'entre 1997 et 2002. Mais il additionne tous les projets de constructions. "Or, si on n'intervient que sur l'offre sans se demander si elle correspond aux attentes des personnes en recherche de logement", expliquait Jean-Pierre Caroff, le 13 janvier, au débat participatif de Bellevue, à Brest, "il n'est pas possible de résoudre la crise".

Avec les dispositifs De Robien et Périsol, les gouvernements de droite ont incité des contribuables qui disposaient de revenus confortables à investir dans la pierre, grâce à des déductions d'impôts. "Même dans des villes comme Morlaix, nous en payons le prix aujourd'hui", déplorait Marylise Lebranchu, le 11 janvier, à Guerlesquin. "Ces logements n'ont pas été construits



*Le logement, priorité du prochain quinquennat*

*pour permettre à des gens de se loger mais pour apporter une plus-value à des investisseurs privés qui veulent, après avoir placé leurs économies dans des résidences haut de gamme, récupérer leur investissement".*

La droite avait les Périsol et les De Robien. La gauche y a opposé les Besson et la loi SRU. Le dispositif Besson, du nom du ministre socialiste du Logement, n'accordait d'avantages fiscaux qu'aux projets qui comportaient au moins 25 % de logements sociaux. "Dans la Communauté Urbaine de Brest, aucun permis de construire n'est délivré si les projets ne comportent pas une part significative de logements sociaux", expliquait François Cuillandre, au débat organisé à Saint-Renan, le 26 janvier.

"La loi du marché ne peut plus résoudre la question du logement", a estimé Ségolène Royal, au débat participatif de Roubaix.

*"Or, l'accès au logement, c'est l'accès à une dignité fondamentale". "C'est une condition essentielle pour pouvoir se projeter dans la vie. Or, la plus profonde des inégalités, aujourd'hui, se situe entre ceux qui peuvent se projeter dans l'avenir (...) et ceux qui ne peuvent pas se projeter plus loin que la fin de la semaine. (...) Le logement doit être assuré sur toute la vie parce qu'il est la condition d'une vie de famille. Et c'est souvent la condition de la réussite scolaire des enfants et de la stabilisation de l'emploi".* Compte tenu de l'importance de ce sujet, Ségolène Royal a indiqué qu'elle y apportera une attention particulière et qu'elle complétera le projet socialiste qui prévoit déjà la création d'un bouclier logement : pour les ménages les plus modestes, les loyers ne devront pas excéder 25 % des revenus.

La loi SRU exige que toutes les communes de plus de 3 500 habitants comptent au moins 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Pour la candidate socialiste, "il faudra désormais aller au-delà des amendes. Il faut être beaucoup plus radical. L'État doit se substituer à ces mairies défaillantes en réquisitionnant les terrains et en construisant lui-même les logements sociaux".

Les propriétaires et les élus qui n'appliquent pas la loi SRU ne sont pas les seuls responsables de la crise du logement. "L'État aussi spéculé", a révélé Ségolène Royal. "Il est tout de même choquant que le gouvernement lui-même participe à la spéculation immobilière". La candidate socialiste s'est engagée à vendre ces terrains et ces bâtiments à la moitié du prix du marché pour les communes qui veulent faire du logement social.

Ségolène Royal a fixé le cap : créer la sécurité logement tout au long de la vie afin que les discours ne restent pas des vœux pieux.



*Le logement est présent dans tous les débats*

# Ce n'est qu'un début (suite)



*Redonner la parole aux citoyens*

\*\*\* inspiré et avait intégré cette nouveauté en créant un climat passionnant d'effervescence politique et en apportant nombre d'idées nouvelles.

Plus récemment, c'est le mouvement altermondialisation qui a renoué avec les forums participatifs, à partir de l'expérience de Porto Alegre, au Brésil.

Ce mouvement estimait nécessaire d'inventer de nouvelles pratiques pour pouvoir répondre à la déferlante idéologique néolibérale. Il postule la création d'une

**De la  
discussion  
jaillit  
la clarté**

"société Monde" pour réguler la mondialisation, en utilisant les nouveaux outils, comme Internet. Le premier forum mondial a vu le jour en 2001, à Porto Alegre. Il vise à faire prévaloir comme nouvelle étape de l'histoire du monde une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'homme, l'environnement, tout en étant au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples.

Les débats participatifs qui lancent la campagne de Ségolène Royal constituent donc une rupture et un renouvellement par rapport aux pratiques politiques classiques. Ils montrent que le PS prend enfin conscience que la société est en avance sur les partis et que le monde change vite, les mentalités et les consciences également.

Le socialisme, confronté à des crises, a toujours su se ressourcer et se renouveler. Ces débats participatifs sont le début d'une audacieuse rénovation qu'il faudra poursuivre, intégrer et anticiper afin que nous poursuivions le sens de notre élan historique : l'émancipation des personnes et des sociétés.

**Gilbert Gramoullé**  
Secrétaire fédéral

## Tous à Rennes, le 20 février !

**Le premier grand meeting de campagne de Ségolène Royal se tiendra à Rennes, le mardi 20 février.**

Ce rendez-vous interviendra neuf jours après la grande réunion de Montreuil, au cours de laquelle la candidate aura dévoilé son programme présidentiel.

Des militants de tout le grand Ouest sont attendus dans la capitale bretonne pour cette soirée. "La fédération du Finistère va affréter des cars pour cette occasion", précise le trésorier fédéral, Alain Queffelec.

Rennes est un passage obligé pour tout candidat socialiste à la présidentielle. Parfois, en début de campagne, comme pour François Mitterrand, en 1965 ou 1988, ou en fin, comme pour Lionel Jospin, en 2002.

Les autres villes qui accueillent systématiquement le candidat socialiste sont Lille et Toulouse.

Un rassemblement est également toujours organisé dans une grande salle de la région parisienne. Pour cette cam-



*Ségolène Royal pourra mesurer l'enthousiasme des militants bretons, le 20 février à Rennes*

pagne, il se déroulera le 18 mars, à Villepintes.

Les meetings rythment les campagnes. Même à l'heure du Net et des campagnes virtuelles, ils demeurent des rendez-vous indispensables. D'abord, pour permettre à la candidate d'expliquer en détail son projet aux Français. Ensuite, pour lui montrer l'ampleur de la mobilisation qui s'organise

autour de sa candidature. Car, si elle a un message à délivrer, elle doit aussi sentir l'enthousiasme des militants qui mènent campagne en son nom, dans tout le pays.

Le 19 avril, la candidate reviendra dans l'Ouest et c'est à Nantes, cette fois, qu'elle pourra mesurer la mobilisation des militants, trois jours avant le premier tour.

*Inscriptions pour les cars au 02 98 43 44 39.*

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### L'argent caché de l'Élysée

Avec René Dosière

**Le budget de l'Élysée a augmenté de 798 % sous la présidence de Jacques Chirac ! René Dosière, député socialiste de l'Aisne, est parvenu à obtenir ce chiffre au prix de dizaines de questions écrites. Il explique ce parcours du combattant dans "L'argent caché de l'Élysée", publié au Seuil.**

**Cap Finistère : Pourquoi vous êtes-vous intéressé au budget de l'Élysée ?**

**René Dosière :** Les parlementaires ont en charge le contrôle de l'argent public et, à ce titre, j'ai toujours lu avec attention les rapports de la Cour des comptes. En 2001, je me suis rendu compte que le budget de l'Élysée n'était pas clair, qu'il était opaque. Cette question est encore taboue en

France. Mais je suis libre de tempérament. Les ministères ou l'Élysée ne communiquent pas spontanément sur ce sujet. C'est pourquoi, j'ai été contraint d'utiliser la technique des questions écrites afin que chaque ministre révèle la part de son budget allouée au chef de l'État. Il faut poser la bonne question au bon interlocuteur. Cela demande du temps et de la constance. Mais, voici la preuve que les parlementaires d'opposition peuvent jouer leur rôle de contrôle de l'exécutif.

**Cap Finistère : A quoi a servi tout cet argent ? A payer des sondages ?**

**René Dosière :** Là, je n'ai pas de réponse à apporter. J'ai pourtant interrogé les services du chef de l'État. Il faudrait que la présidence de la République rende des comptes sur la manière dont sont utilisés les 38 mil-

lions d'euros mis à sa disposition. On sait cependant qu'une grande partie de cette somme sert à payer les collaborateurs du chef de l'État, dont on ne connaît pas le nombre exact. Les sondages expliquent en partie l'augmentation des dépenses mais il reste, selon mes estimations, 5 à 8 millions d'euros dont l'utilisation est inexplicable.

**Cap Finistère : Quelles devraient être les priorités de Ségolène Royal et de la majorité de gauche sur ce sujet ?**

**René Dosière :** D'abord, assurer la transparence du budget. Il serait important de bien séparer la partie officielle et la dotation personnelle, à l'image de ce qui existe déjà pour les parlementaires. La France est tout de même le seul pays au monde où le Président dépense à sa guise un budget que personne ne contrôle.

Enfin, je crois qu'il faut définir le statut du conjoint du chef de l'État. Aujourd'hui, elle n'a pas d'existence légale ; or, Bernadette Chirac utilise les moyens de l'État.

# Rendez-vous

**2 février**

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer, à Brest.

**3 février**

De 9 h 30 à 12 h 30, Réunion du BREIS, à la fédération des Côtes d'Armor, 26 rue du Maréchal-Foch à Saint-Brieuc.

**4 février**

A 10 h 00, Assemblée générale de la 6<sup>ème</sup> circonscription, à Pont-de-Buis, Espace François-Mitterrand.

**6 février**

A 17 h 30, Débat participatif, organisé par le MJS, à Brest, Maison des Syndicats.

**6 février**

A 20 h 00, Débat participatif sur la famille, avec Patricia Adam, à Brest, Maison des Syndicats.

**7 février**

A 20 h 00, Débat participatif, à Ouessant, salle polyvalente.

**7 février**

A 20 h 30, Débat participatif sur l'éducation, la formation, l'accès au premier emploi, le nouveau pacte avec les jeunes, à Plouescat, salle Ty an Oll.

**8 février**

A 20 h 30, Débats participatifs, au Patronage Laïque de la Cavale-Blanche, au Foyer Laïque St-Marc et à la MPT de Bellevue, à Brest.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 12 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 16 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

# Annonces légales & judiciaires

**BERNARD PRIMEURS  
SARL au capital de 15 245 euros  
Zone Artisanale Gare de Taulé  
29670 TAULÉ  
400 203 378 RCS MORLAIX**

Par décision de l'associé unique en date du 3 janvier 2007, Monsieur Jean Yves LE GALL, demeurant 20, rue de Kereol, 29460 DIRINON, a été désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de MM. Richard LE MENN et Bernard GARNIER qui ont été démis de leur mandat.

Pour avis

**S.C.E.A. Valérie LE SAINT  
Société civile au capital social de 67 500 €  
Siège social : Kervervet Vian  
29430 PLOUENEVEZ-LOCHRIST  
RCS MORLAIX 404 948 218**

### TRANSFORMATION

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2006, il résulte ce qui suit :

La Société Civile d'Exploitation Agricole Valérie LE SAINT est transformée en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dénommée E.A.R.L. V LE SAINT, société civile régie par la loi n° 85-697 du 11 juillet 1985.

Le siège social demeure fixé à Kervervet Vian - 29430 PLOUENEVEZ-LOCHRIST.

L'objet social demeure l'exploitation agricole ainsi que toutes activités connexes et similaires.

La durée de la société est de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de MORLAIX.

Le capital social est fixé à un montant de 67 500 euros.

Suite à la démission de Madame Valérie GAUDEC épouse LE SAINT, à compter du 31 décembre 2006, Monsieur Bernard LE SAINT reste seul gérant.

**Cession de parts** : En cas de pluralité d'associés, agrément de l'assemblée générale extraordinaire pour toutes cessions à des tiers autres que le conjoint d'un associé, ses ascendants, descendants, un co-associé ou le conjoint de l'un d'eux.

La transformation sera publiée au Registre du Commerce et des Sociétés de MORLAIX.

Pour avis,

Le représentant légal

**SCI GAMBETTA  
Société Civile Immobilière  
au capital de 1 524 € ramené à 381 €  
Siège social : 14, place du général Leclerc  
29870 LANNILIS  
339 139 172 RCS BREST**

Par décisions en date du 23 décembre 2006, l'associée unique a constaté le retrait de deux associés : les sociétés "SOMAFI" et "SYNERGA", toutes deux en liquidation judiciaire et, en conséquence, a procédé à l'annulation de leurs parts sociales.

Le capital social a ainsi été ramené de 1 524 € à 381 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le même jour, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce. Elle a nommé Monsieur Marcel TREGUER, demeurant à LANDEDA (29870) Kameuleut, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social ci-dessus mentionné où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Le liquidateur

**SELARL Marcel HASCOET, Avocat  
au capital de 7 624 Euros  
20, quai Commandant Malbert  
BP 71019 - 29210 BREST CEDEX 1  
Tél. : 02.98.80.02.64  
Fax : 02.98.43.18.46**

**SCI GAMBETTA  
Société en liquidation au capital de 381 €  
Siège de la liquidation : 14, place du  
général Leclerc - 29870 LANNILIS  
339 139 172 RCS BREST  
Société en liquidation**

Par décisions en date du 31 décembre 2006, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation de la société dont la personnalité morale a cessé d'exister à compter du 31 décembre 2006.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Le liquidateur

**LES CONSEILS D'ENTREPRISES  
Société d'Avocats  
143, avenue de Kéradennec  
29334 QUIMPER CEDEX  
Tél. : 02.98.90.04.35**

**SCI TOUBALAN 3  
Société Civile Immobilière  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : Boulevard Jean Moulin  
Rond Point de Kerguesten  
29100 DOUARNENEZ  
479 816 050 RCS QUIMPER**

Suivant décision de l'associé unique en date du 19 janvier 2007,

Monsieur David LOC'H, né le 13 juillet 1973, demeurant à DOUARNENEZ (29100) 11, rue Max Dormoy, a été nommé gérant à compter de ce jour, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Olivier GONIDEC, démissionnaire.

Le siège social a été transféré Rue Edouard BRANLY - Zone artisanale et commerciale de Toubalan - 29100 DOUARNENEZ.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

### Nouvelle mention :

Siège social : Rue Edouard BRANLY - Zone artisanale et commerciale de Toubalan - 29100 DOUARNENEZ.

RCS : QUIMPER.

Pour avis

**Cabinet Joseph DRONIOU  
SELARL d'Avocats  
20, quai Commandant Malbert  
29200 BREST  
Tél. 02.98.80.02.64  
Fax : 02.98.43.18.46**

**CHANTALE  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : Feunteun Sané  
29280 PLOUZANÉ  
477 591 648 RCS BREST**

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2006, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société par application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

Pour avis, la Gérance

**Membre de la Société Civile Professionnelle  
"Antoine DESMIERS de LIGOUYER,  
Olivier BARIOU et Marie-Laure  
BOUTHORS-DESMIERS de LIGOUYER"  
titulaire d'un office notarial  
Siège social : 24, route de Quimper  
BP 33 - 29460 DAOULAS**

Aux termes d'un acte reçu par Me BARIOU, notaire à DAOULAS, le 19 janvier 2007, enregistré au SIE de BREST-PONANT, le 24/01/2007, bord. 115, case 1, reçu 25 €, Gurvan GOURVES, né à BREST le 18/02/1971, dmt à QUIMPER, 3, place de La Tour d'Auvergne, a acquis de Annick LE DREAU, dmt à PENMARC'H, 98, rue du Port, St-Guénolé, la licence IV n° 6164 exploitée à PENMARC'H, 98, rue du Port, St-Guénolé, moyennant le prix de 5 000 €.

Oppositions au FAOU (29590) 3, quai Quélen, au bureau annexe de l'office notarial, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Le Notaire

**EXPLOITATION AGRICOLE A  
RESPONSABILITÉ LIMITÉE MEZOU  
Société civile  
au capital social de 83 846,96 €  
Siège social : Kérivoas  
29420 PLOUVORN  
RCS MORLAIX 380 083 899**

### DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2006, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2006 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Charles MEZOU, demeurant à Kérivoas - 29420 PLOUVORN, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Kérivoas - 29420 PLOUVORN, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de MORLAIX.

Pour avis, le liquidateur

## Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Jean-Jacques URVOAS  
RÉDACTEUR EN CHEF  
Jean-Yves CABON

Impression : Presses Associatives du Finistère  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST  
Tél : 02 98 43 44 39 - Fax : 02 98 43 64 03  
CPPAP 1207 P 11428